

# Déclaration d'équité

## de la Société d'aide à l'enfance catholique de Hamilton

APPROUVÉ par le conseil d'administration 22 février 2021

### Déclaration

La reconnaissance du caractère sacré de la vie humaine ainsi que de la dignité et de la valeur de chaque personne est au cœur de la Société d'aide à l'enfance catholique de Hamilton. Nous sommes inspirés par les riches traditions ancrées dans nos enseignements moraux et sociaux catholiques et servons la collectivité dans un esprit de solidarité avec notre église et nos partenaires communautaires à la recherche de la paix et de la justice dans notre société.

La Société d'aide à l'enfance catholique de Hamilton reconnaît les séquelles passées et actuelles des pratiques coloniales, particulièrement chez les peuples autochtones et les Afro-Canadiens, qui ont contribué à l'oppression des enfants, des jeunes et des familles. Nous reconnaissons aussi les répercussions de nos propres pratiques sur le maintien des barrières systémiques à ces communautés au sein de notre organisation. À titre d'organisme, nous devons faire mieux et être tenus responsables du travail que nous accomplissons et des résultats que nous obtenons.

Nous sommes résolus à promouvoir, de façon active et soutenue, une culture d'inclusion, à cerner et à éliminer toute forme de discrimination et barrière systémique, particulièrement à l'endroit de personnes qui ont souffert dans le passé pour des motifs fondés sur la race, la couleur de la peau, la religion, le lieu d'origine, l'ascendance, les croyances, la situation familiale, le statut matrimonial, la citoyenneté, un handicap/des aptitudes différentes, l'origine ethnique, le sexe, l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut socioéconomique ou l'âge.

Par l'opérationnalisation de nos principes d'équité, nous nous efforçons d'honorer les différences qui font de chaque personne un être unique et nous nous engageons à promouvoir l'équité, l'inclusion et l'habilitation pour tous nos employés, bénéficiaires de services, parties prenantes et membres de la collectivité afin de les aider à participer pleinement aux décisions qui touchent leur vie.

### Principes d'équité qui guident notre action :

- Nous croyons qu'il est important de faire mieux que dans notre passé et de nous assurer de ne pas créer de préjudice générationnel. Nous reconnaissons les perspectives, valeurs et traditions uniques des diverses communautés culturelles. Nous serons à l'écoute de tous les membres de notre personnel et des parties prenantes de notre collectivité, et nous apprendrons et dialoguerons avec eux en faisant preuve d'authenticité dans un contexte sécuritaire et adapté aux réalités culturelles.
- Nous éliminerons les barrières qui causent une surreprésentation et créent des iniquités pour les utilisateurs de nos services, particulièrement pour les personnes autochtones, les Canadiens noirs/Afro-Canadiens, les personnes LGBTQ2, les francophones, les immigrants et les nouveaux arrivants.

- Nous veillerons à ce que le leadership et le processus décisionnel, et ce à tous les échelons de l'organisation, reposent sur une analyse critique antiraciste axée sur l'équité qui est éclairée par nos valeurs et enseignements catholiques.
- Nous atteindrons l'excellence en matière de services en reconnaissant et en éliminant les iniquités au sein de notre cadre de prestation de services en accordant une attention particulière à nos politiques, pratiques et programmes.
- Nous veillerons à ce que les diverses communautés soient pleinement représentées, à établir un dialogue authentique avec elles au moyen de la collaboration, et à faire en sorte que la voix des enfants, des jeunes et des familles soit écoutée et constitue un élément central de nos partenariats.
- Nous mettrons en œuvre les recommandations formulées dans le document Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et le cadre d'équité raciale Une vision une voix.
- Nous veillerons à recourir à une analyse critique des données et des données non regroupées pour orienter nos systèmes, services, programmes et pratiques.

Nos progrès seront mesurés au moyen d'un partage transparent de toutes les données avec notre personnel, les bénéficiaires de nos services et les communautés, qui nous demanderont des comptes concernant le respect des principes d'équité susmentionnés. La Société d'aide à l'enfance catholique de Hamilton a entrepris une analyse du contexte au moyen d'un audit d'équité, qui orientera toutes nos entreprises futures en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.